

Jean-Christophe CARREL
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon

Christophe GABET
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF - Université
Jean Monnet

ASSOCIATION REGIE NOUVELLE – HH

9, rue Mathieu Varille

69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

I. **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Régie Nouvelle - HH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels :

- o La note 2. « Information au titre des méthodes comptables » qui apporte des informations complémentaires sur la lecture et l'analyse de la trésorerie propre (trésorerie affectée au fonctionnement) qui s'élève à 699 K€ à la clôture de l'exercice, après retraitement des fonds détenus dans le cadre des mandats de gestion locative (lesquels figurent au passif du bilan).

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la situation financière et morale de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 28 mars 2023.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

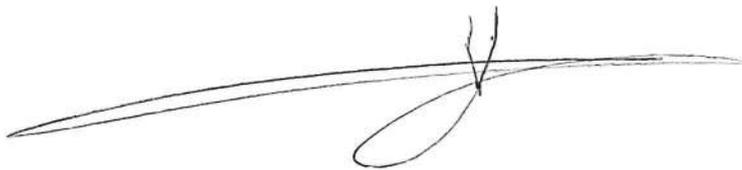
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 26 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes,

Pour Groupe ACTICONSEIL

Christophe GABET

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a vertical stroke crossing it near the center.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

POSTES	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, lic, logiciels, droits et valeurs similaires	23 170	18 314	4 856	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles	101 882	101 883	(1)	
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Autres immobilisations financières	550		550	800
Total I	125 602	120 197	5 405	800
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	41 020		41 020	40 558
Autres créances	440 561		440 561	308 577
TRESORERIE				
Disponibilités	1 663 047		1 663 047	1 227 868
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	533		533	269
Total II	2 145 161		2 145 161	1 577 272
Charges à répartir sur plusieurs exercices	Total III			
Primes de remboursement des emprunts	Total IV			
Ecart de conversion actif	Total V			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 270 764	120 197	2 150 567	1 578 071
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à moins d'un an				
			482 114	349 404

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

BILAN PASSIF

POSTES	31-déc 2022	31-déc 2021
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 524	2 524
<i>dont fonds propres statutaires</i>		
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	2 524	2 524
Fonds propres avec droit de reprise	94 640	94 640
<i>dont fonds propres statutaires</i>		
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	94 640	94 640
Réserves	5 000	8 016
<i>Reserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	5 000	8 016
<i>Autres Réserves</i>		
Report à nouveau	407 011	402 282
Excédent ou déficit de l'exercice	55 976	4 729
Situation nette	565 152	512 191
Autres fonds associatifs		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	565 152	512 191
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Total III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	106 127	135 055
Provisions pour charges		
Total II	106 127	135 055
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (1)	200 000	200 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	18 658	11 637
Dettes fiscales et sociales (1)	146 489	151 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)		
Autres dettes (1)	1 114 142	567 874
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	1 479 288	930 825
Ecarts de conversion passif	Total V	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 150 567	1 578 071
CONTROL PASSIF = ACTIF	-	-
(1) dont à plus d'un an	200 000	200 000
<i>dont à moins d'un an</i>	1 279 288	730 825
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	700	450
Ventes de biens et services		
Honoraires	1 231 168	1 177 096
Produits de tiers financeurs		
Concours Publics, Subventions d'exploitation	4 366	9 819
Versement des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liés à la générosité du public		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	364 445	422 755
Autres produits	403 922	299 581
PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 004 601	1 909 701
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	742 593	711 103
Impôts, taxes et versements assimilés	65 503	55 867
Salaires et traitements	785 891	749 730
Charges sociales	347 259	325 672
Dotations aux amortissements sur immobilisations	184	
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 134	20 035
Autres charges	2 696	43 576
CHARGES D'EXPLOITATION II	1 949 260	1 905 983
RESULTAT D'EXPLOITATION I - II	55 341	3 718
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 238	528
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 017	1 054
PRODUITS FINANCIERS III	2 255	1 583
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
CHARGES FINANCIERES IV		
RESULTAT FINANCIER III-IV	2 255	1 583
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	57 596	5 300
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur opération de gestion		
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur opérations de gestion	1 620	571
Dotations aux amortissements et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	1 620	571
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(1 620)	(571)
IMPOT SUR LES SOCIETES VII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 006 856	1 911 284
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 950 880	1 906 554
EXCEDENT OU DEFICIT	55 976	4 729
		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat	41 503	46 546
TOTAL	41 503	46 546
Charges		
Bénévolat	41 503	46 546
TOTAL	41 503	46 546

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2022

Annexes au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 2 150 567 € et au compte de résultat, présenté sous forme de liste dégageant un résultat positif de 55 976 €. L'exercice de 12 mois concerné couvre la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022 sont établis et présentés en conformité avec les dispositions du code de commerce (art L123-12 à L123-18) et des règlements du comité de la réglementation comptable (CRC).

Il est fait application du règlement comptable ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

1. Informations générales et faits significatifs de l'exercice**➤ Informations générales :**

- Description de l'objet social : Régie Nouvelle est une Association à Vocation Sociale créée en 1986 par Habitat et Humanisme Rhône, représenté par Bernard DEVERT, et un collectif d'associations Lyonnaises. L'association favorise l'insertion et la promotion par le logement des personnes et des familles défavorisées au sens de la loi du 31 mai 1990 - loi Besson -et plus généralement de toutes celles éprouvant des difficultés à accéder à un logement. A cet effet, elle exerce les activités d'intermédiation locative de gestion locative adaptée et plus généralement toute activité immobilière favorisant l'activité d'insertion par le logement. Pour remplir sa mission et se conformer aux dispositions de la loi du 2 janvier 1970 et du décret du 20 juillet 1972, l'association se constitue en « Agence Immobilière à Vocation Sociale ». Elle se dote des moyens nécessaires à son activité : garantie financière, assurance responsabilité civile et professionnelle et carte professionnelle délivrée par la CCI de Lyon.

➤ Faits significatifs 2022

- Mise en gestion de 493 logements avec notamment un lot de 182 logements cédés par un bailleur à la Foncière d'Habitat et Humanisme et 101 logements appartenant à la Foncière d'Habitat et Humanisme situés sur le département de la Loire
- Mobilisation de 208 logements en partenariat avec la foncière d'Habitat et Humanisme, des propriétaires institutionnels et des propriétaires solidaires

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

2. Information au titre des méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices), et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation sont décrites ci-après :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :
 - Agencements et aménagements des constructions amortis sur 2 à 20 ans
 - Matériel informatique et de bureau amorti sur 3 à 5 ans
 - Mobilier amorti sur 2 à 5 ans
- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Les provisions pour risque concernent les litiges.
- La trésorerie apparaissant à l'actif du bilan, postes valeurs mobilières et disponibilités pour 1 663 047€ est comptabilisée selon les règles du plan comptable. Elle intègre la part liée aux mandats de gestion ; des comptes bancaires spécifiques ouverts au nom de l'association représentent 963 956€. La trésorerie affectée au fonctionnement de l'association s'élève à 699 091€.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

3. Informations relatives aux opérations inscrites au compte de résultat et au bilan

➤ IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeurs début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions Apports, Création, virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	18 130		5 040
TOTAL Immobilisations incorporelles	18 130		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers	79 830		-
Matériel de bureau, informatique	8 495		
Mobilier	13 557		
TOTAL Immobilisations corporelles	101 882		-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres titres immobilisés	800		50
TOTAL Immobilisations financières	800		50
TOTAL GENERAL	120 812		5 090

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles			23 170
TOTAL Immobilisations incorporelles			23 170
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers			79 830
Matériel de bureau, informatique		-	8 495
Mobilier			13 557
TOTAL Immobilisations corporelles		-	101 882
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres titres immobilisés	300		550
TOTAL Immobilisations financières	300		550
TOTAL GENERAL	300		125 602

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	18 130	184		18 314
TOTAL Immobilisations incorporelles	18 130	184		18 314
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales, agencements et divers	79 830			79 830
Matériel de bureau, informatique	8 495			8 495
Mobilier	13 557			13 557
TOTAL Immobilisations corporelles	101 882			101 882
TOTAL GENERAL	120 012	184		120 196

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	184		
TOTAL Immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de bureau, informatique	0		
Mobilier			
TOTAL Immobilisations corporelles	0		
TOTAL GENERAL	184		

➤ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montants fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	135 055	5 134	34 062	106 127
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	135 055	5 134	34 062	106 127
Provisions sur comptes clients		-		0
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS		-		0
TOTAL GENERAL	135 055	5 134	34 062	106 127

➤ ETAT DES DETTES ET DES CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES				
ETATS DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
DE L'ACTIF IMMOBILISE				
Autres immobilisations financières	550		550	
TOTAL de l'actif immobilisé	550		550	
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Autres créances clients	41 020	41 020		
Personnel et comptes rattachés	20 868	20 868		
Etat - Divers	-	-		
Débiteurs divers	419 692	419 692		
TOTAL de l'actif circulant	481 580	481 580		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	533	533		
TOTAL GENERAL	482 663	482 113	550	

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	200 000	-	200 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	18 657	18 657		
Personnel et comptes rattachés	69 839	69 839		
Sécurité sociale et autres organismes	67 874	67 874		
Autres impôts, taxes et assimilés	8 776	8 776		
Groupe				
Propriétaires créditeurs	740 144	740 144		
Autres dettes	373 998	373 998		
TOTAL GENERAL	1 479 288	1 279 288	200 000	

➤ **TABLEAU DES SOLDES MANDANTS**

Opérations Mandants	Débit	Crédit	Solde débiteurs cpt 467370	Solde créditeurs cpt 467380
FONCIERE	12 498 385	12 593 347		94 962
HHR	6 992 978	7 069 213	119 483	195 718
HH 42	169 341	174 056		4 715
FEDERATION	31 189	30 581	608	
Propriétaires Solidaires	7 952 784	8 257 293	33 198	337 707
Autres comptes Mandants	32 710	139 752		107 042
Total Général	27 677 387	28 264 242	153 289	740 144

➤ **TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS**

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
				Brute	Nette		
SCI SOLIDARITES NOUVELLES	10 000	-525	5%	500	500	110 730	5 508
SCI LA GRANDE FAMILLE	1000		5%	50	50	-	-

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER	
MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 626
Dettes fiscales et sociales	94 823
Autres dettes	-
TOTAL	101 449

➤ PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	
MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances à recevoir	241 007
TOTAL	241 007

➤ CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges constatées d'avance	533	
Produits constatés d'avance		-
TOTAL	533	-

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 TEL. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ **TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 524				2 524
Fonds propres avec droit de reprise	94 640				94 640
Réserves	8 016			3 016	5 000
Report à nouveau	402 283	4 729			407 012
Excédent ou déficit de l'exercice	4 729	(4 729)	55 976		55 976
TOTAUX	512 192	-	55 976	3 016	565 152

4. AUTRES INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN➤ **Rémunération des trois plus hauts cadres salariés et bénévoles**

En application de l'article 20 de la loi n° 2000-568 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes versées aux personnes ayant le plus de pouvoir de décision, cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nul sur l'exercice 2022.

➤ **Honoraires annuels du commissaire aux comptes.**

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 10 104 € TTC pour le contrôle des comptes de l'exercice 2022.

➤ **Bénévolat****BENEVOLAT REPARTI PAR ACTIVITE**

Activités	Nombre d'actifs	Heures	SMIC horaire chargé €
Logements Temporaires et Diffus Individuel	8	1 099	19 825
Logements Diffus Collectif	8	1 202	21 678
Gestion locative comptable, contentieux	0	0	0
Développement Habitat	0	0	0
TOTAUX	16	2 301	41 503
Pour rappel bénévolat en 2021	27	2 776	46 546

L'Union Economique et Sociale regroupant Habitat et Humanisme Rhône et Régie Nouvelle -HH a bénéficié de 49 675 heures de bénévolat en 2022.

➤ **Engagement de retraite**

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (*ou méthode du prorata des droits au terme*). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- ✓ Taux d'actualisation : 3.75 %

Les indemnités de fin de carrières versées aux salariés dans le cadre d'un départ volontaire sont soumises aux charges sociales patronales. Les taux retenus pour cette évaluation sont les suivants :

- ✓ Cadre : 45%
- ✓ Non cadre : 45%

Les âges de départ à la retraite retenus sont les suivants :

- ✓ Cadre : 65 ans
- ✓ Non cadre : 65 ans

Il est à noter que les départs à la retraite sont à l'initiative du salarié.

Au 31/12/2022, l'engagement est estimé à 17307 € dont 12 731 € externalisé auprès d'un établissement financier.

➤ **Effectif**

Sur 2022, l'effectif moyen annuel décompté en équivalent temps plein (ETP) est de 24.63 contre 23.49 en 2021. Cet effectif se compose de 4.8 hommes et 19.83 femmes, dont 3.28 cadres, 16.79 employés et 4.56 agents de maîtrise.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

➤ Informations sur les parties liées (HHR/RN)

COMPTE DE RESULTAT**TABLEAU DES FLUX AVEC HABITAT ET HUMANISME RHONE EN €**

Produits	
Production vendue	137 731
Transfert de charges	673 467
Produits transfert activité	-
TOTAUX	811 198

Charges	
Charges transfert activité	
Autres achats et charges externes	643 882
TOTAUX	643 882

RESULTAT NET DES FLUX RN-HHR	167 316
-------------------------------------	----------------

POSTES DE BILAN**TABLEAU DES SOLDES AVEC HABITAT ET HUMANISME RHONE EN €**

Libellé	2022
---------	------

Actif	
Compte courant	
Créances	0
TOTAUX	0

Passif	
Compte courant	372 633
Dettes financières	200 000
Dettes Fournisseurs	0
TOTAUX	572 633

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ **Engagements reçus par l'association**

L'association détient des fonds pour le compte de tiers. Ces fonds sont assurés par la caisse de garantie Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC) pour un montant plafond de 2 300 000 €. La CEGC garantit de même les réalisations des transactions immobilières à hauteur de 110 000 €.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031